



Monsieur Jean-Michel Blanquer,
Ministre de l'éducation nationale de la
jeunesse et des sports
110, rue de Grenelle
75007 Paris

Paris, le 19 novembre 2020

Monsieur le ministre,

Vous avez réuni, lundi 16 novembre, les organisations syndicales représentatives au ministère de l'Éducation nationale pour présenter les mesures de revalorisation pour 2021.

Malgré les sollicitations de nos organisations syndicales, vous n'avez pas eu un mot pour les AESH. Pourtant, la revalorisation de leur métier était une promesse faite en février, lors de l'installation du comité consultatif des AESH.

La dernière réunion qui devait porter sur le temps de travail et la rémunération a été reportée sine die car vous aviez "besoin d'attendre des arbitrages".

Pourtant, avec le premier ministre et la secrétaire d'État chargée des personnes handicapées, vous avez réaffirmé, à l'occasion du comité interministériel du handicap, le même jour, que "le handicap est une priorité du quinquennat".

Cette annonce, n'est pas en adéquation avec la réalité des décisions que vous avez prises. Vous devez honorer vos engagements pour les AESH, acteurs primordiaux de l'École inclusive.

De plus, le métier d'AESH est majoritairement exercé par des femmes et l'accord sur l'égalité professionnelle vous engage à revaloriser les métiers dit féminins.

Nous vous demandons donc, monsieur le ministre, de présenter des mesures salariales urgentes pour les AESH et d'engager sans tarder la reconnaissance statutaire du métier d'AESH.

Benoit Teste
Secrétaire
Général de la
FSU

Stéphane
Crochet
Secrétaire
Général du
SE-UNSA

Clément Poullet
Secrétaire
Général de la
FNEC-FP-FO

Catherine Nave-
Bekhti
secrétaire
Générale de la
fédération des
SGEN-CFDT

Patrick Désiré
Secrétaire
Général de la
CGT-
Educ'action

Jean-Rémi
Girarg
Président
national du
SNALC

Fatna
Seghrouchni
commission
exécutive
Fédération
SUD-éducation

Copie à :

- M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation
- Mme la ministre de la mer